



Adieu la ferme Bellevue, bonjour Carpe Diem!

BOUDRY La construction du nouvel EMS a débuté. Soixante lits et une vingtaine d'appartements avec encadrement sont prévus.



Les bâtiments, ici vus de l'est, auront une forme de «L». SP-PATRIMONIUM/MASINI

Avant, il y avait une ferme. Ou plutôt une grande maison aux stores rouges que l'on appelait la ferme Bellevue. Elle a été démolie en mai dernier. Aujourd'hui, il y a un immense trou dans lequel des ouvriers s'activent à la construction d'un nouveau bâtiment. Nous parlons du projet Carpe Diem, à Boudry, à l'angle de la route des Addoz et du chemin des Repaires.

Carpe Diem (en latin: profiter du moment présent), c'est le nom d'un futur établissement médico-social (EMS). Il abritera 60 lits, la grande majorité dans des chambres individuelles. Un bâtiment annexe accueillera 21 appartements avec encadrement (repas, accompagnement social, buanderie, etc.). Le tout aura la forme d'un «L»

d'environ 80 mètres de long et 40 mètres de large. L'immeuble comptera trois ou quatre étages selon les endroits, ainsi qu'un parking souterrain d'une cinquantaine de places.

«Sans pour autant obtenir le label, il répondra aux normes Minergie, notamment grâce à des panneaux solaires photovoltaïques», précise Patrick Landolt, qui pilote le projet pour la société Patrimonium, propriétaire du terrain et des futurs bâtiments. La fin des travaux est prévue en octobre 2021. La société n'a pas souhaité communiquer le coût de la construction.

Le locataire et gérant de Carpe Diem, lui, aura pour nom Oscar Fernandez, actuel directeur de la résidence des Peupliers, à Boudry. C'est lui qui dirigera

l'établissement, réunion de trois EMS qui fermeront alors leurs portes: Les Jonchères, à Bevaix, La Chomette, à Chaumont (Neuchâtel) et Les Peupliers.

Moins d'efforts physiques

L'EMS aura le statut d'établissement d'utilité publique. C'est celui de l'immense majorité des EMS neuchâtelois. Dans ce cas, l'établissement s'engage envers le canton à fournir un certain nombre de prestations. En échange, les résidents peuvent prétendre à des aides financières individuelles publiques.

A noter que l'EMS sera doté d'installations qui permettent, au besoin, de transférer les résidents de leur lit à un fauteuil, à une chaise roulante, aux toilet-



tes ou à la douche (cela grâce à un palan motorisé monté sur des rails fixés en hauteur). «C'est sécurisant pour les résidents, et cela soulage beaucoup le personnel, qui a moins d'efforts physiques à faire», commente Oscar Fernandez. «Carpe Diem sera le premier EMS de Suisse à disposer d'une telle installation dans la totalité de ses chambres. C'est l'avenir. Et bientôt le présent!»